

GEOGRAPHIE



CHAPITRE 5

J'apprends & je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révisions

Le vocabulaire

Conteneur : grande caisse métallique utilisée pour le transport de marchandises.

ZEE : espace maritime sur lequel l'État exerce des droits pour l'exploitation et la gestion des ressources, jusqu'à 370 km des côtes.

Route maritime : espace dans lequel se concentrent des flux importants de navires commerciaux.

Façade maritime : espace littoral composé de plusieurs ZIP qui entretient des échanges importants entre le littoral et l'arrière-pays.

ZIP : espace littoral qui associe des fonctions industrielles et portuaires.

Les acteurs

CMA-CGM est l'un des plus grands armateurs au monde.
L'Organisation maritime internationale (OMI)

Les repères géographiques

- Océan Atlantique
 - Océan Indien
 - Océan Pacifique
 - Océan Arctique
 - Océan Antarctique
 - La façade de l'Asie orientale
 - La façade orientale de l'Amérique du Nord
 - La *Northern Range*
 - Le canal de Panama, le canal de Suez
 - Le détroit de Gibraltar et le détroit de Malacca
- Shanghai
 - Singapour
 - Rotterdam

2 Je teste mes connaissances

Exercice 1

Malacca = détroit

Singapour = ZIP

Panama = canal

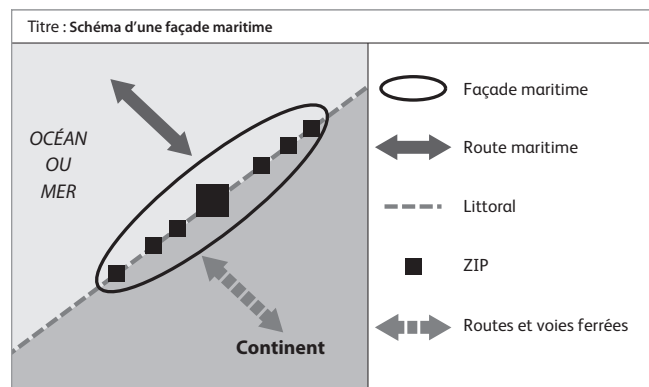
La Manche = route maritime

La *Northern Range* = façade maritime

L'Antoine de Saint-Exupéry = porte-conteneurs

Exercice 4

Question 1 :



Question 2 :

La *Northern Range* est une des principales façades maritimes du monde

3 Je pratique différents langages : réaliser un croquis de paysage

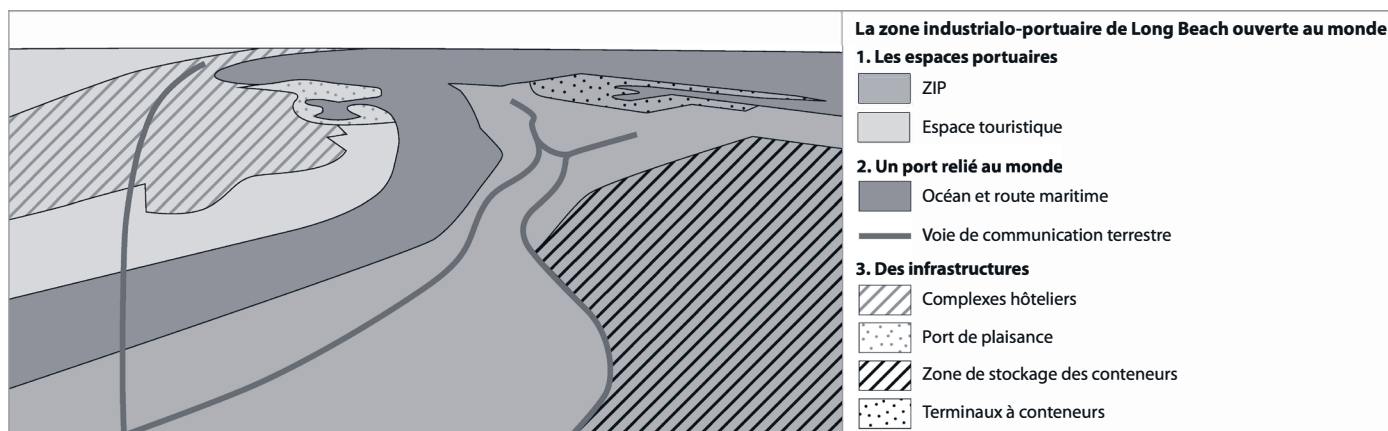
Étape 1

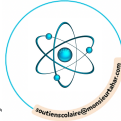
Question 1 : La photographie représente la zone industrielle-portuaire de Long Beach, au sud de la ville de Los Angeles dans l'État de Californie, aux États-Unis.

Question 2 : Il s'agit d'une photographie aérienne avec une prise de vue en plongée.

Étape 2

Question 3 : Le (A) représente l'espace touristique et le (B) la ZIP
Question 4 à 9 :





4 J'analyse et je comprends un document : une affiche

1. Le document proposé est une affiche.
2. Le commanditaire du document est la métropole Nice Côte d'Azur, regroupement de plusieurs communes dont la ville de Nice.
3. Comme le montre la photographie en encart, cette affiche est destinée à être visible dans les lieux publics et donc à toucher les habitants de la Métropole Nice Côte d'Azur.
4. L'image montre, en haut, un plongeur à la surface de l'océan qui observe les fonds marins. Au centre de l'affiche, encadré par un slogan, se concentre ce qui attire l'œil : les fonds marins ne sont plus seulement peuplés d'espèces maritimes telles que les tortues de mer, les hippocampes, les poissons, les méduses, les étoiles de mer ou les pieuvres mais ces derniers doivent composer avec de nombreux déchets plastiques comme des sacs, des gants, mais surtout, dans le contexte de la Covid-19 en 2020, les masques utilisés massivement pour se protéger de la pandémie.
5. Le slogan explique que les masques chirurgicaux permettent de protéger du virus de la Covid-19 et donc sauve des Hommes mais, s'il est jeté et finit dans les océans, il détruit les fonds marins.
6. Le document appelle donc à la conscience citoyenne et civique de chacun en incitant à la responsabilité, les citoyens sont sommés de ne pas jeter leurs déchets pour préserver leurs océans, ressource fragile.

Je m'entraîne • sujet guidé

Exercice 1

Le document est un article tiré d'un journal grand public, *20 Minutes*. Il met l'accent sur :

Réponses aux questions

Question 1 : Le document est un extrait d'article de journal, écrit par M. Bernouin dans *20 Minutes*, le 15 octobre 2020. Il s'intitule « Les yachts ne pourront plus jeter l'ancre aussi près de la côte » et explique les mesures mises en place par le préfet maritime de

la Méditerranée pour préserver la flore sous-marine des yachts.

Question 2 : Le préfet maritime de la Méditerranée a décidé « d'interdire le mouillage des bateaux de plus de 20 mètres dans de vastes zones de bord de mer », c'est-à-dire que les yachts n'ont plus le droit de jeter l'ancre à une certaine distance du littoral.

Question 3 : Le préfet maritime souhaite ainsi préserver les herbiers de posidonie, qui sont des plantes sous-marines importantes pour l'équilibre de la faune et la flore sous-marine. Or les ancres des bateaux les détruisent massivement. Il s'agit aussi de fluidifier le trafic maritime et d'éviter les conflits d'usages avec les autres usagers, ainsi que les accidents.

Question 4 : Le président du Comité européen des professionnels du yachting s'oppose à cette décision, car, selon lui, les grands yachts sont toujours navigués par des capitaines professionnels, efficaces dans leurs manœuvres et respectueux des herbiers.

Question 5 : Il s'agit d'un conflit d'usage, qui oppose les représentants du yachting et de la plaisance aux autres usagers du bord de littoral, comme les pêcheurs et aux associations de protection de l'environnement qui demandent au Préfet une décision forte pour endiguer la destruction des plantes aquatiques. Le Préfet maritime a tranché en faveur des associations environnementales.

Exercice 2

